



Ordre du jour de l'AG du CCI 1er juin 2025 - Centre Saint Thomas Strasbourg

- nomination du Modérateur ou de la Modératrice de séance parmi les membres du CA qui ne font pas partie du Bureau ;
- adoption de l'ordre du jour définitif avec ses modifications éventuelles ;
- approbation du PV de l'AG précédente ;
- rapport général du Président du CA ;
- rapport d'activités ;
- rapport financier ;
- rapport des vérificateur·rice·s internes des comptes ;
- vote sur la décharge à donner aux administrateurs ;
- fixation des différentes cotisations ;
- élection de 2 vérificateur·rice·s internes des comptes pour l'exercice suivant ;
- élection du CA ;
- échanges divers : Renouvellement de l'équipe de préparation de la retraite et futur des structures du CCI.